

**AIDE TECHNIQUE ET  
GERIATRIE**  
(Notre expérience à l'hôpital  
Charles Foix d'Ivry)

**F. PIETTE**

**29 mai 2008 - IFRATH**

# Définition

- L'aide technique c'est pour aider le malade handicapé
- Le dispositif médical c'est pour permettre à l'aidant de faire un soin
- La Gérontotechnologie c'est pour le couple « malade âgé – aidant »

# Historique local

- Expertise du service du Dr. Sylvie MEAUME dans le domaine des dispositifs médicaux pour les plaies et cicatrisations
- Les entreprises technologiques candidates au projet de pépinière en parallèle avec les entreprises de « Biotechnologie » (C.R.D.)
- La bourse « Charles Foix – Allongement de la Vie » depuis 4 ans

# L'avancée du concept au plan national

- Groupe Gérontotechnologie au sein de la SFGG
- Mission de la Société MEDIALIS AGEIS (2005) au sein de la SFGG pour faire l'interface avec les industriels
- Remise du rapport de M. Vincent RIALLE sur la Gérontotechnologie au Ministre de la Santé M. Philippe BAS 2006
- Création (2007) de la SFTAG (Société Française pour les Technologies de l'Autonomie et de la Gérontotechnologie)
- Mesures 31 et 32 du rapport en vue du plan National Alzheimer (Pr Joël MENARD, 8 novembre 2007).

**Mesure 31** : « Extension du champ du crédit d'impôt pour des travaux d'équipement de sécurité et de protection et pour l'utilisation de nouvelles technologies en faveur des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ».

**Mesure 32** : « Soutien au développement de la domotique et des nouvelles technologies de l'information et de la communication en faveur des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer par le lancement d'un appel à projets national pluridisciplinaire et par l'identification d'un pôle de compétitivité éventuellement multisites, tourné vers les géronto-technologies ».

# PLAN ALZHEIMER 2008-2012

Février 2008

Amélioration du soutien à domicile grâce aux nouvelles technologies.

Contexte : « adaptation des logements aux handicaps cognitifs...domaine à inventer »-diagnostic du logement par l'équipe APA...solutions claires de financement ».

Objectif : « développement de la domotique et des NTIC »...« Réflexion éthique ».

Mesure : appel à projet spécifiquement ciblé...lancé en 2009 ».

Acteurs : CNSA-ANR ;

Financement : 4 M€ 2009-2010

# Quelques réalisations à l'Hôpital Charles Foix

- Participation au projet ALISA (rapport 2007) avec M. Norbert NOURY (Grenoble)
- Participation au projet de déambulateur intelligent (MONIMAD) avec M. Philippe BIDAUD (Jussieu UPMC) et M. Pierre RUMEAU (Toulouse)
- Brevet Pr. François PIETTE – UPMC (2006) sur l'appareil de gestion de l'incontinence urinaire et fécale sans intervention humaine (début du prototypage 1er trimestre 2008)

# Le projet de Centre Expert en Gérontotechnologie : 3 niveaux

- Niveau 1      Show-room du matériel
- Niveau 2      Evaluation des matériels
- Niveau 3      Aide à la conception de  
nouveaux matériels

# Le niveau 1 (show-room) le moins avancé

- Demande du Conseil Général
- Intérêt des ergothérapeutes
- Possibilité d'exposition limitée et temporaire dans un local de l'Hôpital
- Intégration de ce « show-room » dans le projet de pépinière
- Démonstrations sur ordinateur et en présentiel (appartement témoin)
- Clientèle visée : particuliers, collectivités, établissements
- Réseau d'expertise en IDF avec notamment Garches
- Financement peu lisible (collectivités ? pouvant rentrer dans les MIGAC ?)

# Le niveau 2 (évaluation) en partenariat avec MEDIALIS

- Embauche automne 2007 d'un ergothérapeute mi temps et d'un ARC mi temps (post Doc) payés par l'AP avec salaires remboursés par MEDIALIS
- Evaluation des matériels commercialisés ou en passe de l'être
- Suivi de l'évolution des procédures réglementaires
- Evaluation sur place ou dans un réseau local (EHPAD, SSIAD)
- Identification du thème au sein de notre 1er axe stratégique de recherche (Neurocognition et Géronto-technologie) et incitation à flécher du temps médical HU ou H. Valorisation par les MERRI et appels d'offre
- Avril 2008 : Evaluation du MEM-X

# Le niveau 3 (aide à la conception) discussion pour le financement

- Prolongement logique de la Bourse Charles Foix
- Apport d'un expert clinicien au « couple inventeur (école d'ingénieur IUT) – industriel (PME) »
- Validation des concepts
- Embauche 3e trimestre 2008 d'un ingénieur thésard (encadré par l'École Centrale de Paris) à temps plein payé par l'ARESA
- Charte du réseau en cours de rédaction.
- Financement par R. et D. (et non par les MERRI).

# L'Avenir ?

- Baignés dans une « culture Gérontotechnologique » des professionnels de Charles Foix (médecins, ergothérapeutes, kinésithérapeutes, soignants...) deviennent eux-mêmes des inventeurs et déposent des brevets pour le compte de l'AP-HP ou de l'Université.